



TAOL LAGAD WAR TRÊGAD

Bulletin municipal n° 30 - 2015



Le mot du maire

Tout d'abord une pensée émue pour les victimes des attentats qui ont endeuillé la France cette année. Plus que jamais nous devons être vigilants pour que la Liberté, l'Egalité et la Fraternité soient une réalité quotidienne en bannissant l'intolérance et toutes les formes d'intégrisme dans notre république laïque dont les fondements sont la cible de ces attentats.

Aussi, merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour voter lors des élections qui ont eu lieu en 2015. Grâce à votre civisme nous avons atteint un taux de participation aux régionales de 62.25 % au premier tour et de 65,39 % au deuxième tour, ce qui nous place en haut du tableau au niveau départemental et national.

Pour revenir à Tréogat, les évènements marquant de l'année ont été la venue du cirque à l'école et l'incendie à proximité de l'école et de la mairie occasionnant la destruction de toutes les haies. Celles-ci sont en cours de replantation. Une grosse peur rétrospective !

Par ailleurs, la commune a fait replanter les brise-vents endommagés et rendus dangereux par les tempêtes de l'hiver 2013-2014. Merci aux riverains de les respecter !

Comme vous avez pu le constater, l'entretien des espaces publics est un éternel recommencement, rendu encore plus compliqué par l'interdiction d'utiliser les désherbants chimiques. Aussi, je compte sur un petit effort de chacun pour entretenir devant sa propriété (désherbage, tonte des accotements...)

La même chose pour le respect des règles de tri sélectif des déchets et puis-je espérer qu'il n'y ait plus de « dépôts sauvages » sur notre commune et le cadre de vie de tous sera plus agréable.

Dans le même ordre d'idée, je tiens à remercier les bénévoles qui sont intervenus lors des journées citoyennes organisées pour l'entretien au stade et à l'école, ainsi que pour le nettoyage de la plage. Des expériences à renouveler et à développer en 2016.

Un grand merci aux bénévoles des associations qui donnent de leur temps pour l'organisation de manifestations dans notre commune, ainsi que pour l'organisation des activités à l'école. Sans eux rien ne se ferait.

Enfin, suite à la rencontre avec les associations de la commune, nous envisageons d'organiser une fête communale mi-juillet. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Avec mon équipe, nous avons pour constante de tout faire pour que notre commune soit bien gérée et attractive et que vous vous y sentiez bien. Personnellement, je souhaiterais que les projets que l'on veut mettre en œuvre aillent plus vite mais faute de temps et de moyens financiers et humains je dois me rendre à l'évidence...

Au nom des adjoints, des conseillers municipaux et du personnel communal, je vous souhaite une très belle année 2016 en espérant que nous n'aurons pas à connaître des évènements dramatiques comme en 2015 et que malgré le contexte mondial et national compliqué, incertain, sur les plans économiques et politiques vous puissiez vous épanouir et vivre heureux.

*Pierre Le Berre
Maire de Tréogat*

La municipalité invite la population au pot du nouvel an qui aura lieu
Samedi 9 janvier 2016 à 18 h, salle multifonctions,
précédé à 17 h de la projection d'un film sur les scènes de la vie locale.

SOMMAIRE

| | | | |
|-----------------------------|--------|--|------------|
| * Le Mot du Maire | p. 2 | * Infos pratiques | p. 9.10.11 |
| * Etat civil | p. 3 | * Nettoyage de la plage – Téléthon 2015 | p.12 |
| * Quoi de neuf ? | p. 4 | * Le CCAS..... | p. 13.14 |
| * Finances - Jeunesse | p. 5 | * Les associations..... | p. 14 à 18 |
| * L'école | p. 6.7 | * Bagad Ar Vro Vigoudenn – 10 ans d'Avel Dro | p..19 |
| * Culture..... | p. 8 | | |

Etat Civil

Naissances

16.01.2015 – Aiden **FERREIRA DA COSTA** – 12 Hent Poul Feunteun
19.02.2015 – Eline **LE BORGNE** – 5 Rue de la Gare
02.04.2015 – Eliott **DEPIENNE** – 3 bis Estrevet Glaz
26.04.2015 – Eileen **HELIAS** – Lesmenguy
13.05.2015 – Louenn **AUBRY** – Ménez-Huella
05.08.2015 – Gaëtan **KOZAK** – 7 Hent Poul Feunteun
05.08.2015 – Arthur **KOZAK** – 7 Hent Poul Feunteun
27.08.2015 – Maysem **BONDKA** – Kerléoguy



Mariages

14.02.15 – Philippe **HAMON** – Kergroas
et Sylvie **BELLE-BAUDET** – BAYE
11.07.15 – Ronan **LE BERRE** – LANDUDAL
et Anne Marie **GLOAGUEN** – 5 Estrevet Glaz



Décès

13.12.2014 – Marie **GUELLEC** née LE LOC'H – 87 ans – 11 Grand Rue
29.03.2015 – Marie **HASCOET** née CANEVET – 93 ans – 2 Rue de la Fontaine

Décès des personnes nées à Tréogat

23.12.2014 à Aix-en-Provence (13) – Henri **LE BRUN** – 84 ans – Kersoualen
21.02.2015 à Pont-l'Abbé – Léa **LE BRUN** – 86 ans – Kersoualen
21.02.2015 à Plougastel-Daoulas – Yves **TOULLEC** – 91 ans – Quélern
30.01.2015 à Quimper – Jean **LE TOULLEC** – 65 ans – Lesmenguy
01.05.2015 à Plomeur – Robert **CANEVET** – 63 ans – Kerfriden
05.05.2015 à Quimper – Adrienne **QUINIOU** – 91 ans – Penhors
20.08.2015 à Quimper – Odette **DURAND** – 83 ans – Lesvagnol
07.09.2015 à Riantec (56) – Catherine **LUCAS** – 94 ans – Penclouz
17.09.2015 à Sarzeau (56) – Jeanne **LOZAC'H** – 104 ans – Tourne-Ici
29.11.2015 à Pont-l'Abbé – Marcel **LE BRUN** – 84 ans – Ty-Palud

Analyse de l'eau du réseau

Au 05.10.15 : Nitrate en mg/l/N03 Résultat : 41 Norme : 50

Urbanisme 2015

1 Permis de construire délivré (Extension d'habitation).
9 déclarations préalables, 9 certificats d'urbanisme, 2 ventes de maisons.

Quoi de neuf ?

Jacques LE GOFF a reçu le titre de maire honoraire lors de la cérémonie d'honorariat organisée le 12 décembre 2014 lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Maires du Finistère.



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

La commune de Tréogat a confié, par délibération du conseil municipal du 3 avril 2015, la réalisation de l'inventaire au syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille.

L'objectif de cet inventaire est de parvenir à une meilleure protection de ces milieux indispensables à l'équilibre de la gestion de l'eau, en améliorant leur connaissance et l'information des différentes personnes concernées par le sujet et en favorisant leur classement dans les documents d'urbanisme, comme le prescrit le SDAGE Loire Bretagne.

Suite à la reconnaissance de terrain du bureau d'études mandaté, une carte des zones humides a été présentée en mairie, pour consultation publique **du lundi 27 juillet au samedi 5 septembre inclus**.

Pour être qualifiées de zones humides, la présence d'eau peut être permanente ou seulement temporaire.

Les critères de définition d'une zone humide sont encadrés réglementairement. Ces zones peuvent présenter une végétation caractéristique, mais pas seulement. La présence d'horizons hydromorphes ou de traces d'hydromorphie dans le sol, sont caractéristiques des zones humides.

Cet inventaire aboutira au classement de ces zones dans le plan local d'urbanisme sous deux types de zonage : NZh et AZh (le zonage NZh présentant un milieu riche en biodiversité, le zonage AZh présentant un intérêt agricole plus prononcé).

Ce zonage n'implique pas l'interdiction des pratiques agricoles classiques. Les pratiques actuelles, si elles respectent les autres réglementations en vigueur, pourront continuer.

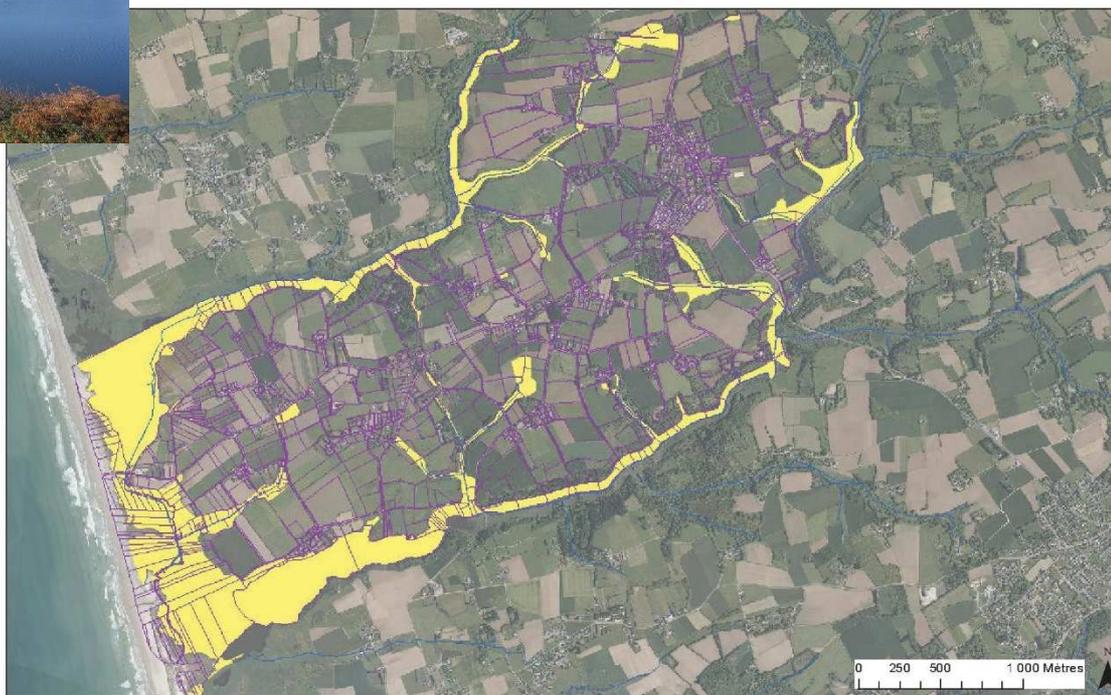
Seules les interdictions suivantes seront appliquées :

« Le règlement écrit associé aux zonages NZh et AZh interdira tous travaux relevant du domaine de l'urbanisme et affectant le fonctionnement et les caractéristiques de la zone humide: construction, remblaiement, exhaussement et affouillement, dépôt divers, création de plan d'eau, imperméabilisation.

Peuvent être autorisés :

-les aménagements légers permettant un retour à l'état naturel (ouverture au public)

-les installations et ouvrages strictement nécessaires et liés à la sécurité, aux réseaux d'utilité publique lorsque leur localisation répond à une nécessité technique impérative d'intérêt général. »



Commune de Tréogat:
Inventaire des zones humides
carte provisoire
Juillet 2015



Finances

Lors de l'examen du budget 2015, les élus ont constaté que :

- La commune ne bénéficie pas de certaines dotations de l'Etat du fait que les taux d'imposition sont inférieurs à ceux des communes de même importance.
- La marge d'autofinancement dégagée annuellement est insuffisante.
- Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés progressivement au cours des dernières années pour tendre vers la moyenne de la strate et augmenter l'autofinancement.

A ceci s'ajoute la baisse importante et progressive des dotations de l'Etat (moins **15 697 €** en 2015 par rapport à 2012).

En conséquence, le conseil municipal a dû se résoudre à augmenter les taux d'imposition qui restent cependant bas comme l'indique le tableau ci-dessous.

| | 2014 | 2015 | % moyen 2014 de la strate |
|---|---------|---------|---------------------------|
| Taxe d'habitation | 8,78 % | 9,61 % | 11,80 % |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 12,54 % | 13,73 % | 15,62 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 32,60 % | 35,69 % | 45,16 % |

Quelques chiffres

Montants des recettes prévues en 2015 pour la taxe d'habitation :

Commune : 72 323 € (64 821 € en 2014) Communauté de Communes : 83 140 €

Budget communal pour 2014 Recettes : 393 589 € Dépenses : 357 027 €

Sur la base de ce constat, le conseil municipal a décidé de revoir à la baisse le projet de bâtiment qui devait comporter initialement le restaurant scolaire, la garderie, la bibliothèque et une salle de réunion.

Le nouveau projet ne comporte plus que le restaurant et la garderie conçus de façon à servir également de salle de réunions. L'enveloppe financière maximale a été fixée à 500 000 € TTC soit une réduction de 50 %. La partie bâtiment elle-même étant estimée à 300 000 €. Sur cette base, le projet est finançable compte tenu des subventions mobilisables et du fonds de concours de la communauté de communes portant sur 50 % de la dépense restant à la charge de la commune après déduction des subventions.

Quant à la bibliothèque qui ne répond pas aux normes du fait de sa situation à l'étage, elle sera installée au rez-de-chaussée dans l'actuelle salle du conseil municipal après réaménagement des locaux de la mairie, solution beaucoup plus économique et permettant d'optimiser l'utilisation des locaux existants.

En matière de voirie, la commune a financé en 2015 la réfection de la chaussée de la rue de la Gare (13 314 €) et la communauté de communes a réalisé différents travaux sur la voirie communale et d'intérêt communautaire (curage de fossés, réfection de chaussées...)

En 2016, le projet principal sera la reprise de la rue de l'Eglise afin de solutionner le problème de l'évacuation des eaux pluviales.

Jeunesse

Les jeunes Tréogatois de 11 à 17 ans ont été conviés le 29 octobre, avec leurs parents, à une rencontre avec les animateurs de l'Ulamir du Goyen et les élus de la commission jeunesse.

La réunion avait pour objectif de recueillir les attentes et les besoins des jeunes au niveau de la commune et de leur exposer les différents projets envisagés par l'Ulamir.

Lors de la discussion, les jeunes ont souhaité plus d'équipements sportifs : paniers de basket, terrain multisports, skatepark ainsi qu'un local pour se retrouver.



Un questionnaire a été transmis à tous les jeunes de 11 à 17 ans de la commune. La commission jeunesse se réunira pour travailler sur ce qui peut être envisagé sur la commune en début d'année.

Outre les ateliers du vendredi de 16 h 30 à 18 h, concernant les 8-10 ans, l'Ulamir a proposé aux 11-17 ans de se retrouver le vendredi soir, du 20 novembre au 18 décembre, autour d'un repas, suivi d'une sortie.

Une nouvelle coordinatrice chargée de la jeunesse a été recrutée par la

CCHPB et a pris ses fonctions le 1^{er} décembre.





2015 chez Les Hirondelles

Plusieurs événements ont marqué cette année 2015 au sein de l'école.

Tout d'abord, au mois d'avril : l'installation du Cirque Français rue Abbadie et la semaine qui fut consacrée au cirque. Les élèves des Hirondelles ont pu découvrir les différents arts du cirque, clowns, jonglerie, acrobaties..., la vie que mènent les artistes tout au long de l'année et quelques secrets d'artistes que nous ne dévoilerons pas !

Au fil de la semaine, les enfants se sont préparés pour leur représentation. Préparer les numéros, gérer son stress... pour voir dans les yeux de tous, petits et grands briller des étoiles... La magie du cirque !

Toute la commune de Tréogat a pu, toute entière, profiter de cet événement puisque le chapiteau accueillait un public de 400 personnes.



Un autre temps fort fut, après de nombreux efforts la finale régionale d'échecs le 25 mars à Loudéac. Les dix élèves qualifiés après les deux phases départementales sont allés s'opposer aux meilleurs joueurs des écoles bretonnes. Ils sont revenus, le jeudi 26 mars avec le sourire et plein de souvenirs à raconter aux copains.

Pour finir l'année, notre désormais traditionnelle randonnée de juillet a amené tous les élèves de l'école jusqu'à la plage où nous avons fini la journée par des jeux. Cela a permis à certains de découvrir leur commune, ses chemins de randonnée et ses bois.



Finale régionale d'échecs à Loudéac

Au mois de septembre, nous avons accueilli soixante-six élèves pour une nouvelle année scolaire, pleine de nouveaux projets dont nous vous parlerons au fil de l'année.



Le Conseil Local des Parents d'Elèves

Le CLPE (Conseil Local des Parents d'Elèves) de Tréogat est une association à but non lucratif (loi de 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école des Hirondelles.

Les fonds récupérés lors des différentes manifestations servent à participer au financement des projets scolaires par les enseignantes, à financer l'achat du matériel pédagogique, des jeux extérieurs...

Ces projets permettent de mettre en valeur l'école de Tréogat et de montrer son dynamisme.

Ainsi, nous retiendrons pour l'année 2014-2015, quelques moments forts : la réalisation collective d'une fresque en mosaïque en partenariat avec la municipalité dans le cadre des TAP, les sorties culturelles (cinéma, théâtre, contes, échecs...) et la semaine du cirque qui fut un grand moment de joie, de plaisir et de convivialité pour les habitants de Tréogat.

L'année 2015-2016 s'annonce toute aussi réjouissante pour nos enfants : cours de surf, sortie Cirque, Théâtre, ...

Pour le financement de ces projets, le CLPE mène différentes actions :

Octobre : Vente de Paëlla à emporter

Décembre : Vente de sapins, chocolats...

Le Goûter de Noël avec la venue du Père Noël

Mars : Le Ragoût de Choux

Juin : Porte ouverte de l'école.

Nos projets pourront évoluer au cours de l'année.

Un nouveau bureau s'est constitué, en début d'année :

Présidente : Marie Le Guillou

Co-présidente : Katell Frances

Trésorière : Rozenn Volant

Vice-trésorière : Delphine Le Clere

Secrétaires : Céline Perez, Olivier Salaûn, Aude Deru

Nous profitons pour remercier toutes les personnes qui nous soutiennent, chaque année, lors de nos actions.

Les membres du CLPE



Culture

Exposition de Joël JACQ

Plus d'une centaine de visiteurs sont venus découvrir l'exposition de Joël JACQ qui constitue une première pour la commune de Tréogat.



Joël JACQ nous a permis de découvrir ce que son imagination débordante pouvait créer sans contrainte tant au niveau de la peinture que de ses structures qui mettent en œuvre de manière inédite certaines fables de La Fontaine.

Cette exposition s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de dynamiser la vie locale.



Les élèves de CE1 et CE2 ont pu apprécier les œuvres originales.



Concert de musique Renaissance

Les vieilles pierres de l'église de Tréogat ont vibré au son des flûtes à bec des trois musiciennes du groupe A³ le mercredi 8 avril. La cinquantaine de personnes présentes a apprécié la qualité de l'interprétation et les commentaires des artistes leur permettant ainsi de découvrir, la musique de la renaissance.

Après le concert, les personnes qui assistaient au concert ont pu échanger avec les trois artistes, anciennes élèves de l'école de musique ancienne de Genève, Ariane Brückner, Morgane Gicquel et Tiphaine Boulc'h qui a des racines familiales à Tréogat. Un essai à transformer.



Infos pratiques

RÈGLES D'USAGE D'UN DRONE DE LOISIR

RÈGLES D'USAGE D'UN DRONE DE LOISIR



ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES AUTRES AÉRONEFS EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ

| 10 PRINCIPES POUR VOLER EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI | |
|---|---|
| 1 | JE NE SURVOLE PAS LES PERSONNES |
| 2 | JE FAIS TOUJOURS VOLER MON DRONE À UNE HAUTEUR INFÉRIEURE À 150 M |
| 3 | JE NE PERDS JAMAIS MON DRONE DE VUE |
| 4 | JE N'UTILISE PAS MON DRONE AU DESSUS DE L'ESPACE PUBLIC EN AGGLOMÉRATION |
| 5 | JE N'UTILISE PAS MON DRONE À PROXIMITÉ DES AÉRODROMES |
| 6 | JE NE SURVOLE PAS DE SITES SENSIBLES |
| 7 | JE N'UTILISE PAS MON DRONE LA NUIT |
| 8 | JE RESPECTE LA VIE PRIVÉE DES AUTRES |
| 9 | JE NE DIFFUSE PAS MES PRISES DE VUES SANS L'ACCORD DES PERSONNES CONCERNÉES ET JE N'EN FAIS PAS UNE UTILISATION COMMERCIALE |
| 10 | EN CAS DE DOUTE, JE ME RENSEIGNE |

L'UTILISATION D'UN DRONE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NON CONFORMES AUX RÈGLES ÉDICTÉES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ EST PASSIBLE D'UN AN D'EMPRISONNEMENT ET DE 75 000 EUROS D'AMENDE EN VERTU DE L'ARTICLE L.6232-4 DU CODE DES TRANSPORTS

Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-aeromodelisme>



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

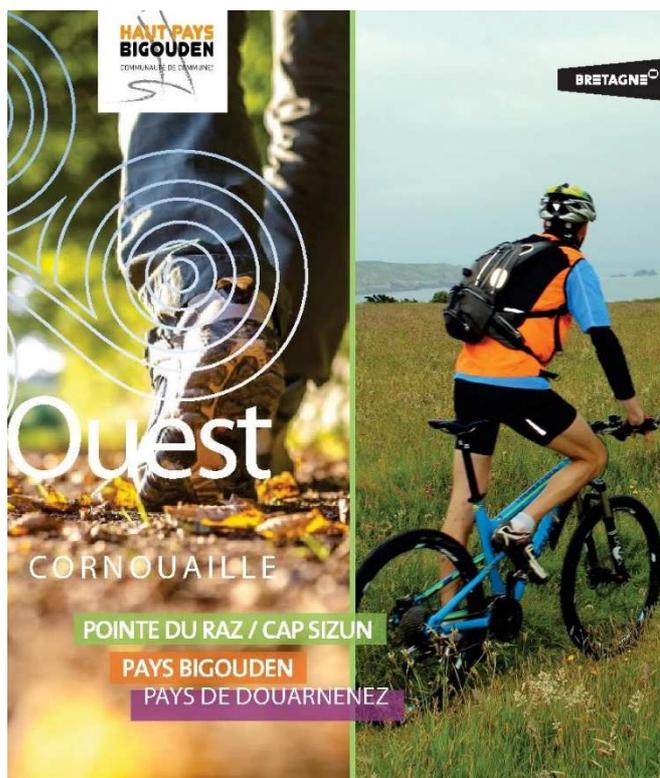
www.developpement-durable.gouv.fr



- 1 JE NE SURVOLE PAS LES PERSONNES**
J'utilise mon drone en veillant à ne pas mettre en danger les personnes et les véhicules à proximité. Je ne les surveille pas et conserve une distance minimale de sécurité. Je reste bien éloigné de tout rassemblement de personnes.
- 2 JE FAIS TOUJOURS VOLER MON DRONE À UNE HAUTEUR INFÉRIEURE À 150M**
Je respecte toujours cette hauteur maximale afin de limiter les risques de collision entre mon drone et un aéronef. Dans tous les cas, je n'entreprends pas un vol ou j'interromps un vol en cours, si un aéronef se trouve à proximité.
- 3 JE NE PERDS JAMAIS MON DRONE DE VUE**
Je conserve mon drone à une distance telle qu'il reste facilement visible à l'œil nu et je le garde à tout instant dans mon champ de vision. Les vols en immersion (FPV) à l'aide de lunettes de vision synthétique sont uniquement possibles lorsqu'une seconde personne conserve le drone dans son champ de vision et est en mesure à tout instant et aisément de reprendre les commandes du drone.
- 4 JE NE FAIS PAS VOLER MON DRONE AU-DESSUS DE L'ESPACE PUBLIC EN AGGLOMÉRATION**
En agglomération, le survol de mon espace privé avec un drone de petite taille et sans présence de public est toléré sous réserve de respecter une vitesse et une hauteur maximale adaptées à l'environnement immédiat (bâtiments, arbres, ...) et permettant de limiter les risques en cas de perte de contrôle. Je n'utilise en aucun cas mon drone au-dessus de la voie publique.
- 5 JE N'UTILISE PAS MON DRONE À PROXIMITÉ DES AÉRODROMES**
Je n'utilise pas mon drone à proximité de tout terrain d'aviation pouvant accueillir avions, hélicoptères, planeurs, ULM, etc. La distance minimale à respecter est de l'ordre de 5 km, et atteint 15 km pour les aérodromes les plus importants (ceux dont la piste dépasse 1 200 m).
- 6 JE NE SURVOLE PAS DE SITES SENSIBLES**
Certains sites sensibles et leurs abords sont interdits de survol. Il s'agit par exemple des centrales nucléaires, de terrains militaires, de monuments historiques ou encore de réserves naturelles et parcs nationaux. Je me renseigne sur l'existence de tels sites avant d'entreprendre un vol.
- 7 JE N'UTILISE PAS MON DRONE LA NUIT**
Pour assurer la sécurité des aéronefs volant à basse altitude, comme les hélicoptères réalisant des opérations de secours, la réglementation interdit l'utilisation de drones la nuit, même s'ils sont équipés de dispositifs lumineux.
- 8 JE RESPECTE LA VIE PRIVÉE DES AUTRES**
Les personnes autour de moi et de mon drone doivent être informées de ce que je fais, en particulier si mon drone est équipé d'une caméra ou de tout autre capteur susceptible d'enregistrer des données les concernant. J'informe les personnes présentes, je réponds à leurs questions et je respecte leur droit à la vie privée. Je m'abstiens d'enregistrer des images permettant de reconnaître ou d'identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation ...) sans leur autorisation.
- 9 JE NE DIFFUSE PAS MES PRISES DE VUES SANS L'ACCORD DES PERSONNES CONCERNÉES ET JE N'EN FAIS PAS UNE UTILISATION COMMERCIALE**
Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.) et doit respecter la législation en vigueur (notamment la loi du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés »). Toute utilisation de drone dont l'objectif est l'acquisition de prises de vues destinées à une exploitation commerciale ou professionnelle est soumise à des exigences spécifiques et nécessite la détention d'autorisations délivrées par la direction générale de l'Aviation civile. Pour plus d'informations à ce sujet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Effectuer-des-activites.html>
- 10 EN CAS DE DOUTE, JE ME RENSEIGNE**
Rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile pour plus d'informations. Les fédérations d'utilisateurs ainsi que la Commission nationale de l'informatique et des libertés sont également des sources d'information utiles.
DGAC (direction générale de l'Aviation civile) : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-aeromodelisme>
CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) : www.cnil.fr
FFAM (Fédération Française d'AéroModélisme) : www.ffam.asso.fr
FPDC (Fédération Professionnelle du Drone Civil) : www.federation-drone.org

Références réglementaires :
Arrêté du 11 avril 2012 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord
Arrêté du 11 avril 2012 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent

Direction générale de l'Aviation civile
50 rue Henry Farman - 75720 Paris, Cedex 15



Itinéraires de randonnées

Une fiche éco veille des itinéraires de randonnées a été élaborée par les 4 communautés de communes de l'Ouest Cornouaille. Les observations et remarques collectées permettront d'améliorer la qualité de ces itinéraires et leur environnement. La fiche éco veille disponible en mairie est à retourner à la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.



Présentation de l'espace INFO → ENERGIE de Cornouaille

Les espaces INFO → ENERGIE sont des lieux d'information et de conseils sur la maîtrise de l'énergie, la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables. Ils s'adressent plus particulièrement au grand public.

L'espace INFO → ENERGIE de Cornouaille :

- Créé le 1^{er} janvier 2008
- Financé par l'ADEME et la Région Bretagne
- Sur le territoire de Cornouaille :
10 Communautés de Communes, 95 communes, superficie de 2 484 km², 335 000 habitants, 154 903 foyers



→ Les missions

- Celui de « conseils », qui consiste à recevoir et à traiter les demandes d'information et de renseignement pendant les heures de permanences.
- Celui d'« animation », qui consiste à développer des programmes d'intervention et à participer à des manifestations de type foires et salons, visites, conférences, formations,...

→ Les moyens

- Une permanence téléphonique : 0 805 203 205 (Numéro vert pour l'ensemble des Espaces INFO → ENERGIE du réseau breton).
- Des renseignements par mail ou courrier : infoenergie@quimper-cornouaille-developpement.fr
- Un accueil du public sur rendez-vous : Dans les locaux du pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement (Maryglod B – 3 rue Pitre Chevalier - ZA Créac'h Gwen - 29000 QUIMPER).

Vos Conseillères Info Energie : Lénaïg Weiler et Aline Lejart



En Bretagne, des conseils neutres,
objectifs et gratuits

0805 203 205
Appel gratuit
depuis un poste fixe

www.bretagne-energie.fr



GESTION DES DECHETS

Tri des emballages recyclables

Les colonnes jaunes dites multimatériaux reçoivent :

- les aérosols, boîtes de conserve, canettes et emballages métalliques,
- les bouteilles et flacons plastiques,
- les briques alimentaires,
- les cartonnettes d'emballage,
- les journaux, magazines et revues.



Verre doseur « anti-gaspi alimentaire »
Délivré gratuitement en mairie dans la limite des stocks disponibles.

Les colonnes à verre quant à elles reçoivent les bouteilles, bocaux et pots en verre.

Une benne bleue se situe au Point Environnement, Route de Kerjean, pour les gros cartons ainsi que les journaux, revues et magazines.

Des sacs de pré-collecte sont à votre disposition en mairie et à la Communauté de Communes afin de faciliter le transport des déchets recyclables de votre domicile au point d'apport volontaire.



Vous avez entre 16 et 30 ans, de la 3ème à bac +5, les armées vous proposent différents postes et de nombreux métiers (protection, télécommunications, administration, sécurité, mécanique, électronique, électrotechnique, restauration etc...) Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CIRFA de QUIMPER au 02.98.64.78.50 situé 44 rue Jean-Jaurès ainsi que le CIRFA de BREST au 02.98.22.15.31 situé 8 bis rue Colbert.

QUELQUES PETITS RAPPELS

Avis aux habitants

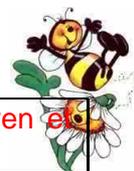
Le Maire rappelle qu'en cas de coupure de courant accidentelle ou de difficultés en matière de téléphone fixe ou d'ADSL, les usagers doivent s'adresser directement à leur fournisseur d'électricité ou à leur opérateur téléphonique en appelant le numéro figurant sur les factures et qu'il est inutile de passer par la mairie.

Par contre, il souhaite être informé des problèmes afin de les recenser pour disposer d'arguments vis à vis des opérateurs et du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF), notamment lorsque les problèmes sont récurrents.

Il rappelle aux propriétaires dont les arbres, haies... sont en surplomb des voies communales qu'ils ont l'obligation de les élaguer. Il en est de même pour la végétation se trouvant à proximité des lignes électriques et téléphoniques. En cas de problème leur responsabilité pourrait être engagée.

Enfin, ERDF vient de faire élaguer sur la commune les arbres situés à proximité des lignes électriques. Celles-ci sont ainsi provisoirement sécurisées et ces travaux permettent maintenant aux propriétaires concernés de rabattre ou d'abattre les arbres concernés sans attendre leur repousse qui poserait à court terme à nouveau des problèmes.

MA RUCHE : JE LA DECLARE !



La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

- Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>, si vous avez déjà déclaré les années passées.
- Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Ma déclaration 2016?

A réaliser si possible sur le site entre le 1er novembre 2015 et le 28 février 2016.



Nettoyage de la plage

Répondant à l'appel de la commune et de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, de nombreux bénévoles se sont mobilisés samedi 6 juin pour nettoyer la côte de Tréogat.

Pensez à venir en 2016 !



"Les Mercredis du Terroir"
 Vente de Produits régionaux
 Dégustation Gratuite
 www.hautpaysbigouden.com

Tréogat
 de 17h à 20h
 12 août

Préparation des crêpes et des galettes du repas du 5 décembre



Les communes de Tréogat et Peumerit se sont associées une nouvelle fois pour l'organisation des

animations du Téléthon (vente de crêpes, kouigns, gâteaux, repas crêpes, randonnée, balade en calèche, tombola) qui ont rapporté la somme d'environ 2 000 €.



Randonnée pédestre



Les bénévoles de Tréogat

Le CCAS

REPAS DES AINES

Au restaurant Vent d'Ouest à St-Jean Trolimon, le 12 septembre.



Préparation des colis de Noël des aînés



Les doyens et les nouveaux invités au repas des aînés



Visite de la maison des jeux bretons par les aînés et les membres du CCAS

Action prévention routière pour les seniors



A l'initiative du CCAS de Tréogat et d'Audrey DEBELUT, coordinatrice du CLIC du Pays Bigouden, une quarantaine de seniors ont participé jeudi 1er octobre à une action de sensibilisation à la sécurité et à la prévention routière et aux risques piétons et routiers.



Messieurs MAHEO et MAMMEAUX, tous deux bénévoles de l'unité routière de la DDTM ont animé cette rencontre. Chaque participant s'est vu remettre un code de la route, un brassard fluo, un éthylotest et de la documentation.

Séquence nostalgie pour les aînés de la commune

Le CCAS a organisé à l'attention des aînés de la commune, une sortie le jeudi 10 décembre après-midi à Plovan. Environ 25 personnes, dont les membres du club des aînés, ont été accueillies par l'Association du Patrimoine. Dans un premier temps, elles ont visité l'exposition très documentée sur l'école privée de Plovan, où un certain nombre d'entre elles ont été scolarisées, puis la classe à l'ancienne avec au menu une dictée au porte-plume sous la houlette de Pierre Gouletquer. L'après-midi s'est terminée par un goûter offert par le CCAS dans la salle polyvalente. Cette visite a été fort appréciée et en appelle d'autres pour 2016.



Un grand merci à Janine Brochoire et à Pierre Gouletquer pour leur accueil.



Les Associations

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

| | |
|------------------|---|
| 23 janvier | Cassoulet à emporter organisé par les Pongistes Bigoudens |
| 26 mars | Ragoût de choux organisé par le Conseil des Parents d'Elèves |
| 23 avril | Repas à emporter organisé par les Marcassins Sportifs |
| 19 Juin | Exposition des vitraux de l'Association CLAVI |
| 14 ou 16 juillet | « Tréogat en Fête » |
| 6 août | Repas des Gaulois organisé par les Marcassins Sportifs |
| Octobre | Repas à emporter organisé par le Conseil des Parents d'Elèves |

L'Association Tréogat Multi-Loisirs



C'est la huitième année que nous nous retrouvons chaque lundi de 14 h à 16 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Nos activités, en cours d'année, varient au rythme des projets personnels ou collectifs : tricot, couture, broderie, patchwork, cartonnage, cuisine, bricolage, marche... tout cela sur le principe d'échange d'idées et de savoir-faire.

Si vous souhaitez prendre contact avec nous, vous pouvez nous joindre sur place aux heures d'activités ou par téléphone au 02.98.82.65.22 (Danièle Bouby).

L'Association Tregad Kost An Aod



Les animations organisées par l'association Tregad Kost An Aod ont commencé par la fête de l'été qui s'est déroulée le dimanche 21 juin sous un soleil radieux et dans la bonne humeur. Le 12 août, l'association a participé au marché du terroir par la tenue de la buvette.

Le repas de quartier s'est déroulé le 5 septembre.



La Bibliothèque municipale

Association des Amis de la Bibliothèque

Quoi de neuf en 2015 ? Rien d'important au niveau du fonctionnement à l'échelon local, tant au niveau de la bibliothèque elle-même que des ateliers de loisirs créatifs organisés pour les enfants de 4 à 10 ans à chaque petite vacance scolaire. Sans oublier l'atelier lecture, animé par Jean-Pierre Dorval, le vendredi dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

Par contre, des nouveautés en ce qui concerne le prêt de documents par la Bibliothèque Départementale : Possibilité pour les abonnés de commander des livres grâce à la navette qui passe tous les mois. Suppression du passage du bibliobus, ce qui implique d'aller choisir les documents à Quimper avec pour avantage de les renouveler tous les trimestres et de disposer d'un choix beaucoup plus important.

L'année 2016 devrait voir l'installation de la bibliothèque dans des nouveaux locaux répondant aux normes de surface et d'accessibilité.

Après réaménagement des locaux de la mairie, elle sera transférée dans l'actuelle salle du conseil municipal. Suite à ce déménagement dans des locaux plus spacieux et plus fonctionnels on peut espérer une augmentation des abonnés.

Sans attendre ce déménagement, n'hésitez pas à passer, même si vous n'êtes pas abonné, pour découvrir la collection de livres et de CD et exprimer vos souhaits.

Horaires d'ouverture : Samedi matin de 10 h à 12 h et mercredi soir de 17h à 19h.
L'adhésion porte sur l'année civile. Pensez-y dès le début d'année.

Les Bénévoles de l'Association des Amis de la Bibliothèque vous souhaitent une très belle année 2016 et beaucoup de plaisir de lire.

Association « CLAVI » Club Artistique du Vitrail

Créée en 2000, l'association a 15 ans d'existence. Elle réunit le mercredi de 10 h à 18 h sans interruption, à la salle multifonctions de Tréogat, une cinquantaine d'élèves autour d'une passion « le vitrail ».

L'activité de l'association est manuelle et artistique.

Les élèves réalisent suivant la méthode Tiffany des lampes et différents objets de décoration.

Les pièces de verre sont entourées d'un ruban de cuivre adhésif puis soudé avec des baguettes d'étain.

Matériels : coupe verre, meuleuse et fer à souder.
Fournitures : verre, cuivre et étain.



Le matériel est mis à la disposition des élèves par l'association pendant les cours. Les élèves désirant travailler à leur domicile peuvent acheter leurs matériels et se procurer les fournitures auprès de l'association.

Les inscriptions ont lieu en septembre, les cours commencent en octobre et se terminent en juin par une exposition des œuvres réalisées par les élèves.

Contact : Marie-Claude HENAFF – 06.20.61.14.43 – henaff.mc@wanadoo.fr

A noter dans vos agendas : exposition le dimanche 19 juin 2016 à la salle multifonctions.

L'Association des Anciens Combattants

Dans le contexte des terribles attentats qui ont frappé notre pays, les anciens combattants de Tréogat-Peumerit, à travers leurs participations aux cérémonies commémoratives ou citoyennes rappellent leur soutien à tous ceux qui œuvrent à défendre les valeurs fondamentales de notre société.

Commémoration du 8 mai

L'Association Dilé



Décidément il ne nous est pas donné de remplir sereinement notre mission d'aide aux habitants défavorisés du Burkina Faso. Après la fièvre Ebola qui a sévi l'année dernière c'est au tour des putschs à répétition qu'a subi récemment le pays, qui compliquent sérieusement nos moyens d'action. Une équipe a tout de même pu se rendre à Tiébélé en début d'année. Il était en effet nécessaire que l'association soit présente au moment de la tenue de notre 7e campagne ophtalmologique.

Nous avons pu faire soigner environ 400 personnes présentant des maladies oculaires diverses, dont beaucoup d'infections, et faire opérer 99 personnes de la cataracte. C'est une grosse entreprise à laquelle nous tenons particulièrement mais que nous ne pouvons assurer qu'une fois tous les deux ans en raison de son coût important : environ 10.000€.

Une autre réalisation qui avait débuté en 2014, la construction de 10 forages. Les travaux sont maintenant terminés qui permettent à 10 villages comptant environ 10 000 habitants de bénéficier d'eau potable en quantité appréciable. D'un coût total de 100.000 € ce projet n'a pu voir le jour qu'avec la création d'un partenariat financier entre DILÉ et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil général du Finistère, le conseil régional de Bretagne et la Communautés des communes du Haut Pays Bigouden.



Cette année a été mis en place une consultation de médecine générale avec des praticiens de la région et pour une période expérimentale d'une année. Elle se tient au sein même de la ville de Tiébélé évitant aux patients de se rendre à l'hôpital qui se situe à une trentaine de kilomètres et ne peut être atteint qu'en empruntant des chemins de brousse.



Dans le même temps, DILÉ a poursuivi son aide au dispensaire qui lutte contre la mortalité infantile, aux malades du sida, à l'association du micro crédit des femmes et à l'école de couture pour jeunes filles.

L'année 2016 est riche en projets : agrandissement de l'école de Gougogo Kampala construite par DILÉ : elle passerait de 3 à 6 classes ; expérimentation de pose de panneaux photo voltaïques sur le toit d'une école, par exemple, située dans une large zone non électrifiée puisque seule la ville de Tiébélé bénéficie de ce progrès immense.

Avec toutes ces réalisations, tous ces projets et avec le soutien de ses donateurs, DILÉ progresse dans son action au grand bénéfice des Burkinabés concernés.



Les Pongistes Bigoudens

Petit rappel :

Le club des Pongistes Bigoudens est issu de la fusion de ceux de Tréogat, Pouldreuzic et Landudec qui n'est plus représenté à ce jour.

Après plusieurs années de compétitions dans différentes salles de la commune de Tréogat avec notamment Philippe, Guy et Alain BUREL, Paul et André STEPHAN, Véronique GUELLEC, Patrick LE PAPE, Hervé LOUSSOUARN, Bernard LE DREZEN et d'autres, les membres du club des « Marcassins de Tréogat Tennis de Table » installe une classe mobile près de la mairie afin de pouvoir jouer leur passion favorite dans une salle correcte.

Viendra par la suite une augmentation de l'effectif due notamment à la venue des jeunes de la commune à l'école de tennis de table (Tony CANEVET, Thomas GUERIN, Yannick BRUN, Daniel GLEHEN, Stéphane PERON, Régis LE GOFF, Mickaëlle STRULLU, Sophie STEPHAN, Stéphane LANNOU, Dominique LE BORGNE et d'autres jeunes des communes environnantes).

Fort de son succès et ayant atteint le niveau régional, le club sera obligé de trouver une nouvelle salle, cette dernière n'étant plus adaptée.

De ce fait, le club fusionne avec celui de Pouldreuzic qui était représenté seulement par une équipe et se nommera le TPTT (Tréogat Pouldreuzic Tennis de Table).

Par la suite, le club de Landudec avec un effectif plus que réduit viendra se rajouter d'où le nom des Pongistes Bigoudens.

A ce jour, le club compte une cinquantaine de licenciés dont une dizaine de Tréogat, avec une équipe en régionale, plusieurs équipes en départementale et deux équipes jeunes qui jouent à la salle de sport de Pouldreuzic.

Plusieurs manifestations ont lieu pendant l'année avec notamment un « troc et puces », le tournoi régional en septembre et le cassoulet à emporter en janvier et diverses compétitions organisées au niveau départemental.

Pour tout renseignement :
contacter Tony CANEVET au
06.63.03.58.71 ou
tony.canevet@orange.fr.



Les jeunes du club avec l'entraîneur Richard BAILLEUX

Les Marcassins Sportifs

Les Marcassins présentent tous les dimanches une équipe A et une équipe B. Le club a enregistré le départ de 5 joueurs et d'un arbitre officiel pour l'arrivée de 8 nouveaux joueurs qui rajouissent l'effectif pour une saison de transition.

Le club a proposé pour la troisième fois un couscous à emporter avec près de 300 parts. Pour la dix-huitième édition, le repas des Gaulois a une nouvelle fois été couronné de succès: 1200 repas servis à table par une centaine de bénévoles, joueurs et dirigeants.

Chaque année, les Marcassins participent également activement à la réussite du Téléthon.

Le bureau pour la saison 2015-2016 se compose ainsi : Président : Raymond Le Goff, Vice président et secrétaire adjoint : Johann Burel, Secrétaire général : Stéphane Lannou, Trésorier : Rémy Plouzenec, Trésorière adjointe : Annie Lannou, Membres : Stéphane Péron, Gérald Faou, Xavier Le Guoill, Anthony Le Goff, Daniel Gléhen, Christophe Garrec, Vincent Daniel (entraîneur joueur), Christophe Morzadec, Luc Gloaguen et Christian Goyat.

A l'occasion de la journée de la femme, les Marcassins ont mis à l'honneur Christelle Gléhen, bénévole depuis dix-huit ans au repas des Gaulois ainsi qu'au repas à emporter et repas du club.



Le bureau

Assis : Annie Lannou (trésorière adjointe), Rémy Plouzenec (trésorier), Raymond Le Goff, Président), Johann Burel (vice-président et secrétaire adjoint), Vincent Daniel (entraîneur joueur) et Stéphane Lannou (secrétaire général).

Debout : Xavier Le Guoill, Gérald Faou, Christian Goyat, Stéphane Péron, Christophe Morzadec, Daniel Gléhen, Luc Gloaguen et Thierry Queffelec.

Absent sur la photo : Anthony Le Goff, Christophe Garrec.

Couscous à emporter

Jacques Le Goff, Josiane Le Goff, Raymond Le Goff (président) et Vincent Daniel (entraîneur) bénévoles pour la distribution.

Daniel Gléhen, Christelle Gléhen et Raymond Le Goff (président) devant : Loévan Gléhen, Youna Gléhen et Enora Péron (Stévan Gléhen absent sur la photo).



Bénévoles du Repas des Gaulois

Equipe A

Accroupis : Alan Le Bec, Thomas Abomnes, Tony Le Bec, Romain Laot, Steven Le Cleach, Nicolas Goascoz (capitaine), Yann Garrec et Christophe Morzadec.

Debout : Raymond Le Goff (président), Jean-Yves Queffelec (délégué aux arbitres), Luc Gloaguen, Antoine Percelay, Loïc Nedelec, Vincent Daniel (entraîneur joueur), Florian Pavec, Randy Abomnes et Philippe Burel (arbitre assistant).

Absent sur la photo : Roméo Peron, Kevin Raphalen



Equipe B

Accroupis : Gérald Faou, Anthony Le Goff (coach), Johann Burel, Thierry Queffelec, Bruno Boëdec, Matthieu Couespel, Patrick Gillet, Romuald Deniel et Daniel Gléhen.

Debout : Rémy Plouzenec (arbitre et trésorier), Anthony Le Floch, Arangel Simic, Christophe Garrec (coach), Nicolas Le Floch, Cédric Janvier, Gaël Carval, Arnaud Le Borgne et Raymond Le Goff (président)

Absent sur la photo : Christian Tanguy, Nicolas Peeters, Mikael Gloaguen, Raphael Bis et Mikael Morat.



LE BAGAD AR VRO VIGOUDENN

C'est en 2012 que le bagad Ar Vro Vigoudenn, association intercommunale, basé à Plovan, a été créé par Denez LE CORRE, un ancien du bagad Ar Re Gozh. Originalité du bagad : pratiquement toutes les premières recrues étaient de parfaits débutants en musique et ignoraient donc tout du solfège. Cette année, l'association enregistre avec satisfaction la venue de 13 nouveaux adhérents, de tout âge, portant ainsi l'effectif à 33 adhérents.

Toutes les générations sont présentes donnant ainsi au bagad une image familiale et sympathique. Les cours de bombarde, cornemuse et batterie (c'est au choix) se déroulent le samedi après-midi entre 14 h et 17 h à la salle polyvalente de Plovan.

La musique de bagad n'étant pas une musique élitiste, on intègre le bagad au bout de quelques mois d'acquisition des bases.

Intéressé, curieux ? N'hésitez pas à venir nous voir à Plovan le samedi après-midi.



10 ANS D'AVEL DRO

Le centre culturel Avel Dro fêtera ses 10 ans les 29 avril, 30 avril et 1^{er} mai 2016.

Au programme :

Vendredi 29 avril à 20 h 30 : soirée Dihun – Tamm Kreiz – Ecole de musique et école de danse

Samedi 30 avril à 14 h : Concert Orchestre symphonique de Quimper

Samedi 30 avril à 20 h 30 : Concert MADJO / OUTSIDE DUO

Billetterie : Dihun : 02.98.87.68.41 – Médiathèque de Plouzévet : 02.98.91.38.03 – ticketnet.fr

Dimanche 1^{er} mai à partir de 17 h : concert chants de marins et fest deiz





Directeur de publication : Pierre LE BERRE

Conception et réalisation : Mairie de Tréogat - Fabienne FAOU

Comité de rédaction : Pierre LE BERRE, Guy BUREL, Luc GLOAGUEN, Joseph HERRY et Loïc PETILLON

Site Internet : www.treogat.fr

Le bulletin municipal est diffusé aux résidences principales. Il est disponible en mairie ou sur le site Internet de la commune.